

Table ronde IHEDN 05/12/2014 14h à 15h30

« Existent-ils des valeurs propres aux militaires »

Une précision tout d'abord, je m'intitule NousS, je me définis comme un Cultivateur/Artiviste et c'est à ce titre d'acteur culturel que j'exerce mes responsabilités au sein de la coordination exécutive du Mouvement de la Paix.

Permettez-moi de remercier chaleureusement l'IHEDN pour avoir sollicité la participation de l'association « Le Mouvement de la Paix » à cette table ronde. Agréée « Jeunesse et éducation populaire », l'organisation que je représente, forte de plus de 65 ans d'existence, est désireuse de tout type de rencontre et bien entendu de participer à une table ronde de ce niveau, avec des personnalités qui font autorité comme les intervenants auxquels je succède ainsi que l'ensemble des auditeurs qui composent la session. C'est particulièrement audacieux de faire appel au regard d'une organisation pacifiste sur une question comme celle-là et c'est cette qualité d'audace qui donne une valeur primordiale au défrichage des concepts de défense civile qui s'exerce dans cet institut.

Le Mouvement de la Paix fut fondé en 1948, à l'Hôtel des deux Mondes à Paris, par des membres très divers du CNR, dont deux commissaires de la République, Yves Farge et Raymond Aubrac. Raymond Aubrac me confiait, dans un entretien au printemps 2012, qu'il se considérait « comme un prête nom », car c'était Lucie Aubrac qui animait cette ambition au sein du couple et qu'en 1948 une femme ne pouvait figurer sur les statuts.

Le Mouvement de la Paix s'est constitué autour d'un soutien unanime de ses membres fondateurs à l'esprit de la charte de l'ONU et de l'acte constitutif de l'UNESCO. Un soutien que motivait l'innovation de la gouvernance citoyenne

mondiale et les conséquences d'Hiroshima et Nagasaki. C'est sur cette base que Picasso, Braques et Matisse, se sont joints à cette organisation et c'est par cette porte que presque soixante ans plus tard je suis entré dans le Mouvement avec le capital universitaire de Marcel Duchamp, concernant la responsabilité incombant à l'artiste de l'éducation intellectuelle, et le principe de récréation d'Erwin Panofsky pour mettre l'histoire en perspective.

Ma formation universitaire a été l'occasion de formaliser le fait que « le courage est la condition première de l'intelligence ». Ce courage est celui de la dissonance, l'instrument privilégié des avant-gardes du 20^{ème} siècle, la dispute en tant qu'échange argumenté, l'éloge du conflit intellectuel constructif. Cela est nécessaire pour fissurer les préjugés dont les nombreuses études culturelles démontrent à quel point ils sont contreproductifs du fait de leur mode de raisonnement par exclusion. L'achèvement en étant la pensée autoritaire menant au fascisme et au cortège de violence qui délit le tissu social formant l'Humanité en tant qu'habileté à la coopération complexe. Cette valeur de coopération qui est un élément fondamental dans la vie des unités et au sein du corps militaire.

« Existent-ils des valeurs propres aux militaires »

« *Honneur et Patrie* » se déclinent sur l'ensemble des drapeaux des régiments Français, ce à quoi la Marine ajoute pour devise « *Honneur, valeur et discipline au service de la patrie* ». Les éminents représentants du Qatar, de l'Arabie Saoudite, du Royaume Uni et de l'Allemagne, membres de cette session, peuvent témoigner que cette notion d'Honneur, cette dimension de service, cet attachement aux valeurs humaines et à la Terre, la reconnaissance de la capacité d'épanouissement de l'effort dans la discipline, tous ces ingrédients de la formation d'un être sont partagés par l'ensemble des militaires.

Cela implique-il qu'elles leur sont propres ?

A l'évidence ce qui leur est propre c'est le type de situations ultimes correspondants à cet engagement. Par contre, concernant la qualité d'un engagement total et les valeurs qui y sont rattachés, j'ose dire que tous ceux qui se donnent une fonction de bâtisseur en partagent le socle.

Dans ce panel, je voudrais mettre l'accent sur une catégorie que sont les fonctionnaires internationaux pour ouvrir les perspectives de cette table ronde. Le fonctionnariat international est à évoquer du fait de leur présence sur les lieux de crise qui sont le terrain des interventions actuelles, et aussi parce que contractuellement ils font preuve de la même implication vis-à-vis de la charte que les militaires vis-à-vis de la constitution. C'est à souligner parce que leur mandat est en ligne avec nombres d'interrogations qui préoccupent l'assemblée.

Le Mouvement de la Paix participe depuis sa création au processus de concertation qui existe avec les institutions internationales, en particulier avec l'UNESCO dont le siège a volontairement été édifié en face de cette grande maison. Le personnel de l'institut en a bien conscience puisque, dans cet esprit d'audace, il n'est pas rare qu'il fasse appel à l'expertise qui s'y trouve. Les membres du Mouvement de la Paix ce sont particulièrement impliqués dans le processus de la conférence de Séville en 86, de Yamoussoukro en 89, de tous ces espaces qui ont permis la définition de « *La culture de Paix et de la non-violence* » jusqu'à son adoption en 99. Les actions menées pour célébrer dignement la journée internationale de la Paix du 21 septembre, à l'invitation de l'ONU, ont permis d'avancer ces notions donnant des résultats salués par le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Education Nationale.

Le mandat des institutions internationales est de créer les conditions du bon historique entre l'antique « *Civis Pacem Parabellum* » et le double ressort de la gouvernance mondiale qu'est le préambule de la charte de l'ONU caractérisé par « *Nous peuples des Nations Unies... résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre... Avons décidé d'associer nos efforts... en conséquence, nos gouvernements respectifs... ont adopté la présente Charte des Nations Unies...* » et l'acte constitutif de l'UNESCO déclarant « *Que, la dignité de l'homme exigeant la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là, pour toutes les nations, des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance* ». On peut raisonnablement en déduire qu'à partir de ce moment-là l'humanité est en situation de cultiver la paix pour concrétiser la paix.

Dans la crise protéiforme qui se déroule actuellement, il apparaît clairement, aux yeux de l'expertise citoyenne d'un mouvement comme le nôtre, que la raison se trouve dans la contradiction grandissante entre les attentes que la promesse de ce bond à fait naître et le manque d'investissement auquel cela a donné lieu. Dès 1952, Jaime Torres Bodet déclarait de façon fracassante en quittant ces fonctions de Directeur Général de l'UNESCO à l'issue du vote du budget « *Je suis un homme brûlé* ». En 1963 René Maheu, seul français à avoir occupé ce poste, affirmait médiatiquement l'ambition renouvelée de l'organisation, dans une tribune publiée dans Le Monde et le Sunday Times. Il déclarait vouloir « *faire de l'UNESCO l'outil de persuasion qui rendra les forces de dissuasion totalement inutiles* », il quittait ses fonctions en 1974 et mourrait, du propre aveu de sa famille, épuisé quelques mois après. En Janvier 2014, le Secrétaire Général de l'ONU M. Ban Ki Moon a ouvert la session de la commission désarmement en déclarant « *Je veux vous dire que je n'ai pas abandonné tout espoir pour ce noble organe. Je veux vous encourager à être à*

la hauteur des attentes de la communauté internationale.[...] Mon message est clair. N'attendez pas que les autres bougent. Soyez les premiers à bouger. ». En effet, il faut bien dire que la résolution qui constitue cette commission pose clairement la dynamique à mettre en œuvre«Constatant avec une vive inquiétude l'absence générale de confiance dont souffre le monde et qui suscite le fardeau d'armements croissants et la crainte de la guerre, Désireuse de soulager les peuples du monde de ce fardeau et de cette crainte, et de libérer ainsi des énergies et des ressources nouvelles pour de programmes positifs de reconstruction et de développement, [...] les forces armées et les armement du monde progressivement réduits, conformément aux Buts et aux Principes de la charte»

Cette dynamique répond à l'aspiration de tous les printemps du monde, il s'agit des 3D « Désarmement, Développement, Démocratie ». Sans un investissement réel et d'une ampleur significative, cet héritage, légué par les forces de la libération, ira invariablement vers l'asphyxie. Le 27 novembre le directeur de l'université de l'ONU M. David Malone déclarait sans ambages dans un café des savoirs de l'UNESCO que la croissance nominale zéro qui est imposait actuellement entraîne une incapacité de l'institution qui lui serait fatale en plus ou moins quinze ans d'échéance et que le manque d'actualisation du fonctionnement de l'ONU la mène vers une perte de pertinence du même type que celle qui a motivé les BRICS à fonder leur banque en regard de la Banque Mondiale.

Il ne s'agit pas de rentrer dans une bataille de chiffre, cependant tout le monde s'accorde sur la disproportion de moyens entre les programmes d'armement et les programmes de culture de paix nécessaires à la prévention des conflits et à la société de l'intelligence. La prolifération d'armes de tout calibre et les

ressources qui ont été accumulées pour la capacité de destruction est arrivée à un seuil mortifère. Cela remet en cause le modèle actuel plus encore que les autres facteurs de crise. Dans ce contexte la conférence intergouvernementale sur « l'impact humanitaire des armes nucléaires » pose la question sous le bon angle. Cet angle est à généraliser pour examiner la pertinence comme l'impact social et environnemental de l'ensemble des activités et ressources orientées vers l'armement.

C'est là que j'en reviens aux valeurs militaires, car le fameux « Honneur et Patrie » inscrit sur tous les fanions est intemporel et d'une extrême modernité. La patrie ce n'est pas la nation en terme exclusif, la patrie c'est ce rapport charnel à la terre mère nourricière, c'est cette vision des choses qui, dans le contexte historique présent, nous ramène au tout et donc à la sécurité globale et aux enjeux sociaux et environnementaux. Cela passe par la force du droit qui récuse le droit à la force, l'application des engagements de la culture de paix et de la non-violence qui permet une coopération internationale efficace et transversale. L'honneur c'est dans être le soutien indéfectible, le chevalier servant.

La culture de paix et de la non-violence, la communication non-violente, le droit à la paix, ce sont des accélérateurs de changements positifs qui réconcilient nos activités humaines avec la croissance. Une croissance immatérielle qui porte en germe l'osmose nécessaire aux perspectives qu'implique le niveau technologique structuré par nos sociétés. Ce niveau technologique est incompatible avec l'hyper violence qui se répand, du fait du niveau de coopération dont il est dépendant, tant au niveau intellectuel que marchand.

Cette évolution culturelle majeure, s'est incubée dans le creuset d'expertise des institutions internationales et elle requiert l'investissement de l'ensemble des composantes de la société, les auditeurs de l'IHEDN tout autant que l'institution militaire et l'ensemble des organisations citoyennes sont appelés à porter cette aspiration profonde des populations. Cette synergie est garante de succès et d'un pacte républicain renouvelé puisqu'elle correspond aux engagements pris au nom de la France vis-à-vis de la communauté internationale.

La Paix n'est pas l'aboutissement, c'est le chemin et l'humanité paye un lourd tribut à chaque fois que ses dirigeants décident de s'en écarter. Le renoncement à la dimension armée du conflit est la marque de l'autorité positive, celle qui autorise la Paix. Cette conscience les pacifistes et les militaires l'ont en partage. Je veux m'appuyer sur le principe spermatique de l'action formulé par Edgard Morin et gagé que face à l'accumulation des dangers la force des choses donnera raison à l'analyse de Jean Jaurès : « substituer à la lutte universelle pour la vie, qui aboutit à la lutte universelle sur les champs de bataille, un régime de concorde sociale et d'unité »

Pour conclure, les valeurs des militaires, qui font l'objet de cette table ronde, ne sont pas inextricablement liées à leur statut de forces armées, ces valeurs sont à partager avec l'ensemble de la société sous l'angle de l'éclairage positif du projet contenu dans l'héritage des forces de la libération. Ce prisme les rendent caractéristiques de ce que Le Mouvement de la Paix appelle de ses vœux, des forces de Paix sous mandat exclusif de la communauté internationale pour faire valoir le cadre du droit international. L'engagement de la France et son rôle diplomatique, n'est pas la négation illusoire du conflit, c'est l'affirmation d'un état de droit à l'échelon international et le déplacement

des conditions paroxystiques qui sont la base de l'exercice militaire vers une non-violence systémique.

C'est pour alimenter cette réflexion essentielle à l'avenir de la France et de la communauté internationale que Le Mouvement de la Paix avance la proposition de création d'une mission interministérielle sur la culture de Paix et de la non-violence raccordée au budget de la défense. Les actes volontaristes de cet acabit sont déterminants pour honorer le « Plus jamais ça » des anciens combattants et avoir une stratégie cohérente de maintien de la paix dont il ne sera jamais assez dit, notamment en direction des jeunes, qu'elle est le cœur des valeurs humanistes.